Zeitschrift: D'égal à égale!

Herausgeber: Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura

Band: 2 (2002)

Artikel: Le point du vue et les revendications de Syna - syndicat

interprofessionnel

Autor: Bourquard, Agnès

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-352186

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

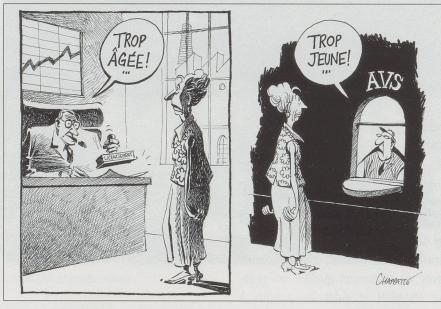
Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le point du vue et les revendications de Syna – syndicat interprofessionnel

Agnès Bourquard

Secrétaire syndicale de la Syna



© Chappatte, globecartoon.com

Assurance maternité

Depuis de nombreuses années, l'une des revendications syndicales prioritaires porte sur la création d'une véritable assurance-maternité. Après le refus en votation de cette assurance sociale indispensable, la confédération des syndicats chrétiens de Suisse CSC, organe faîtier de Syna, continue à revendiquer au moins 14 semaines de congé maternité payé. Le financement devrait être pris en charge pour moitié par les APG afin d'éviter que les jeunes femmes soient discriminées à l'engagement.

Conventions collectives de travail

Soucieux de favoriser les femmes, le syndicat syna négocie des conventions

collectives de travail progressistes. Les familles ne sont pas oubliées. Par exemple, la convention collective des hôpitaux jurassiens prévoit un congé parental en cas de naissance. Un congé de 16 semaines est également accordé en cas d'adoption.

Travail à temps partiel - Crèches

Toujours dans le même esprit, Syna préconise une diminution du temps de travail pour tous. De même, Syna encourage le développement du travail à temps partiel, une formule permettant de concilier véritablement vie familiale et professionnelle. La travailleuse et le travailleur occupés à temps partiel doivent bénéficier de la même couverture sociale que le personnel

occupé à plein temps. Une offre accrue de places dans les crèches figure notamment dans les éléments d'un véritable soutien à la famille. La confédération des syndicats chrétiens a par ailleurs édité une brochure d'informations sur le travail à temps partiel traitant toutes les questions particulières liées à ce type de contrat de travail.

Informations à la femme enceinte

De nombreuses questions se posent à la femme enceinte au travail, notamment en matière d'horaire, de protection de la santé, de congé maternité. A cet effet, une brochure et un dépliant «informaternité» sont également à disposition dans nos secrétariats.

Allocations familiales

La famille est au cœur des préoccupations de la CSC et de ses fédérations affiliées. Aussi, la confédération des syndicats chrétiens, avec la collaboration de Syna, a-t-elle lancé en novembre 2001, une initiative «pour de plus justes allocations pour enfants». Celleci porte sur le versement d'une allocation de fr. 450.— par enfant, ceci dans tous les cantons suisses.

Brochures informations pour commande:

Syna syndicat interprofessionnel 1 Route de Moutier, 2800 Delémont Tél. 032 421 35 45 E-mail: delemont@syna.ch